



# NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2017-2018



PLAN ÉTUDIANTS,  
ACCOMPAGNER CHACUN  
VERS LA RÉUSSITE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



[enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

# Psychologues de l'Éducation Nationale

Éducation, Développement, conseil en  
Orientation scolaire et professionnelle

Delphine LEBRETON, Lycée Gaston Barré

Lydie BLANDIN et Catherine NONNET, Lycée  
Paul Guérin

- CIO : 4 rue François Viète 79000 Niort

(ouvert pendant les vacances, entretien avec  
élève et famille sur RDV de préférence)

05 49 24 15 71

# Etape 1 : INFORMATION

---

Novembre-Décembre

  
C'EST  
FAIT



# Etape 2 : 22 janvier > 13 mars 2018

## VŒUX

---



# PARCOURSUP

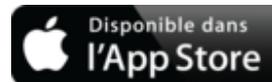
dès le 15  
janvier

## ➔ La plateforme : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

- > 15 janvier 2018 : ouverture
- > 22 janvier 2018 : **inscription puis début de saisie des vœux**
- > **N° INE + adresse mail + avis d'imposition**

## ➔ L'application Parcoursup

- > Pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure
- > en version Android et iOS



**N'oubliez pas de télécharger l'application**



C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils



Bienvenue sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur.

À partir du 22 Janvier, vous pourrez saisir vos vœux.



C'est quoi ?



Comment ça marche ?

Découvrez le contenu des formations

Les fiches de chaque formation sont disponibles à partir du 22 Janvier.



Questions fréquentes



Les tutos vidéos

#### CALENDRIER 2018

- 1 À partir du 15 Janvier :  
Information sur le fonctionnement de Parcoursup
- 2 Du 22 Janvier au 13 Mars 18H00 :  
Inscription et saisie des vœux
- 3 Jusqu'au 31 Mars Inclus :  
Finalisation des dossiers et confirmation des vœux
- 4 Du 22 Mai au 21 Septembre Inclus :  
Réception et acceptation des propositions
- 5 Du 26 Juin au 21 Septembre Inclus :  
Phase complémentaire

[Voir le détail du calendrier](#)



Finaliser mon projet d'orientation  
Terminales 2017/2018

# PARCOURSUP

A partir du 22  
janvier

## ➔ Les formations :

- > Contenu et organisation des enseignements
- > **Attendus** de la formation
- > Éléments pris en compte pour l'examen d'un vœu
- > Dates des **journées portes ouvertes** ou des **journées d'immersion**
- > Contact d'un responsable pédagogique

## ➔ La réussite et l'insertion professionnelle :

- > nombre de places proposées en 2018
- > nombre de candidats et nombre d'admis en 2017
- > taux de passage en 2<sup>ème</sup> année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle



# EXEMPLE D'ATTENDUS : BTS electrotechnique

A partir du 22  
janvier

S'intéresser aux environnements électriques et au numérique

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumente



# FORMULER SES VŒUX

Saisie des vœux  
du 22 janvier  
au 13 mars

- ⇒ **13000 formations proposées dans parcoursup.fr**
- ⇒ **Certaines formations sont proposées hors parcoursup.fr (liste non exhaustive)**

## Les formations hors parcoursup.fr

- Sciences Po Paris et IEP (Instituts d'études politiques)
- Certaines écoles paramédicales et sociales
- Certaines écoles supérieures d'art
- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport, secrétariat ...
- Université Paris Dauphine

**Pour s'inscrire dans ces formations :**

- > **contacter directement ces établissements**
- > **vérifier les modalités d'admission**



# FORMULER SES VŒUX

Saisie des vœux  
du 22 janvier  
au 13 mars

- > Un vœu est **un choix pour une formation** dans un établissement d'enseignement supérieur
- > les lycéens peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux** pour des formations sous **statut d'étudiant** et **10 vœux** pour des formations sous statut d'apprenti
- > ils peuvent **choisir** des formations sélectives (BTS, DUT...) et non sélectives (licences...) dans leur académie ou en-dehors
- > les vœux ne sont **pas classés**, ils doivent donc être souhaités et **motivés** : saisie obligatoire de la motivation sur la plateforme Parcoursup



# FORMULER SES VŒUX

Saisie des vœux  
du 22 janvier  
au 13 mars

➔ Pour certaines formations, le lycéen peut faire des vœux multiples :

Un vœu multiple permet de candidater dans plusieurs établissements pour une même formation (BTS, DUT)

Il est composé de sous-vœux non classés.

> Un vœu multiple **compte pour un seul** vœu parmi les 10 possibles

**Au total, le lycéen peut formuler :**

- De 1 à 10 vœux (vœux multiples ou non)
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT...



# FOCUS SUR LES VŒUX MULTIPLES

Saisie des vœux  
du 22 janvier  
au 13 mars

➔ Pour les BTS et DUT :

**Exemple : Arnaud demande le BTS « Electrotechnique » dans 7 établissements**

➔ Dans le décompte total d'Arnaud, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux quelle que soit leur localisation



# CONFIRMER SES VŒUX

Jusqu'au  
31 mars

## ➔ Pour que les vœux saisis deviennent définitifs :

- > compléter leur dossier pour chaque vœu :  
décrire en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences
- > confirmer leurs vœux

## ➔ Date limite de confirmation des vœux : 31 mars

- > si un vœu n'est pas confirmé après le 31 mars, le vœu est supprimé

Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 13 mars  
Et date limite du 31 mars pour les confirmer



---

# LA FICHE AVENIR

---

➔ La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par les élèves et leurs familles sur [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) à partir du 22 mai

## Elle comprend

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- l'appréciation complémentaire du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)



---

## ETAPE 3

# A PARTIR DU 22 MAI : RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS



# LES REPONSES

Consultation des propositions à partir du 22 mai

➔ **Le 22 Mai : début des réponses. Une alerte est envoyée :**

- sur son portable
- dans sa messagerie personnelle
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup

**Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail**

> **interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise**

# LES RÉPONSES

## → Pour une formation sélective (ex : BTS)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON



Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

Consultation des propositions à partir du 22 mai

## → Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place



Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

# RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS

Réponses aux propositions à partir du 22 mai

## ➔ Règles pour accepter les propositions (ou y renoncer)

> Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est de :

- 7 jours jusqu'au 25 juin
- 3 jours du 26 juin au 20 août
- 1 jour à partir du 21 août
- Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat

# S'INSCRIRE

à partir des  
résultats du bac

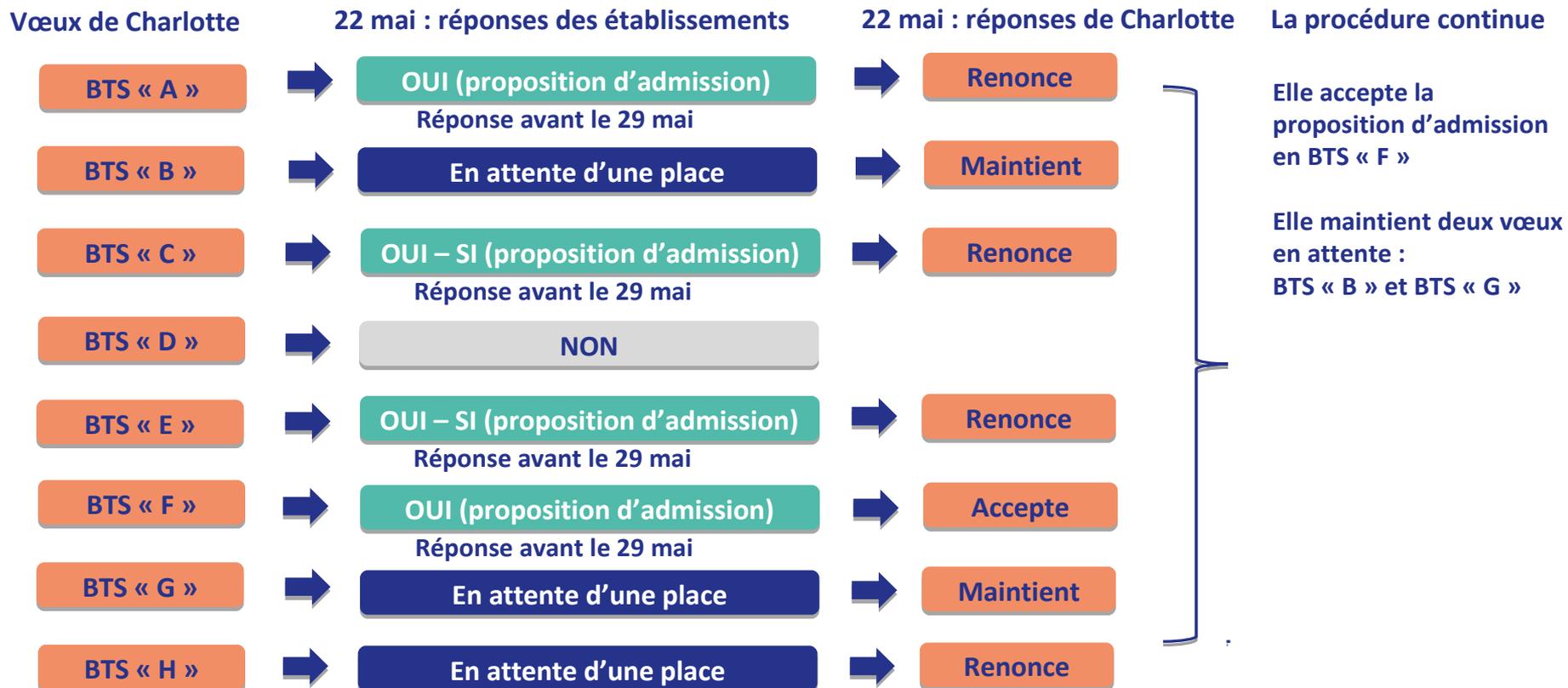
- ➔ Après avoir accepté la proposition d'admission, l'inscription est obligatoire
- ➔ Ces formalités sont propres à chaque établissement : toutes les infos sur **parcoursup**

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription  
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question



# EXEMPLE

➔ Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 22 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements



# EXEMPLE

→ Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BTS « G », vœu maintenu en attente :

Etat des vœux de Charlotte  
au 27 mai

BTS « B »

En attente d'une place

BTS « F »

OUI (proposition d'admission)

BTS « G »

En attente d'une place

Charlotte reçoit une nouvelle  
réponse le 28 mai



Réponse avant le 4 juin

28 mai : réponses de  
Charlotte

Renonce

Renonce

Accepte

Charlotte  
s'inscrit en  
BTS « G »



# Etape 4 : juin > septembre 2018

## PHASE COMPLÉMENTAIRE

---



---

# PHASE COMPLÉMENTAIRE DE JUIN À SEPTEMBRE

---

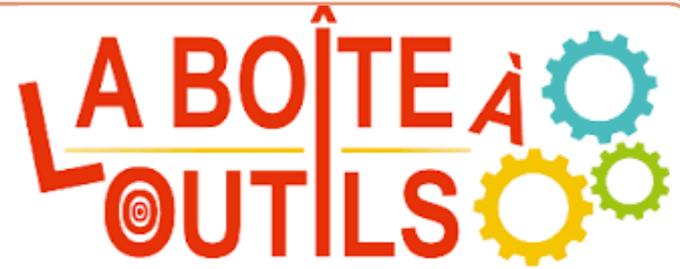
## ➔ Phase complémentaire : postuler sur une place vacante

> **Accompagnement des bacheliers qui n'ont obtenu aucune proposition d'admission**

Après les résultats du bac, une **commission d'accès à l'enseignement supérieur** étudie les souhaits de formation prioritaires et les dossiers des bacheliers et fait des propositions de formation au plus près de leurs choix initiaux (en fonction de ce que l'élève aura renseigné dans la rubrique « motivation »)



# RESSOURCES



- ➔ ONISEP POITIERS : JPO du supérieur
- ➔ GUIDE ONISEP : Entrer dans le supérieur – Ac. De Poitiers
- ➔ CAP SUP : immersion dans le supérieur (dès la classe de 1<sup>ère</sup>)
- ➔ EDUSCOL : Paysage de l'orientation et FICHES Parcoursup (mises à jour régulièrement)
- ➔ Tchat Vie Etudiante (Bourse, logement etc.)
- ➔ Atelier « Vie étudiante » par les Ambassadeurs de l'Université au CIO (vacances de février)
- ➔ Monorientationenligne (pour les familles et les équipes)
- ➔ MOOC – plateforme FUN





[enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://enseignementsup-recherche.gouv.fr)

 @sup\_recherche

[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

 @EducationFrance

#PlanEtudiants



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION